

Le bus vous dépose à proximité immédiate du bourg de St Hilaire le Vouhis.

Un long chemin d'exploitation, bien ombragé, vous conduit jusqu'à « La Sanière ». C'est le point de départ d'une descente vers le Lac de La Vouraie. Ce lac a été créé en 1998 par la construction du barrage du même nom. Il est alimenté par La Vouraie, affluent du Petit Lay. Il retient jusqu'à 5,4 millions de m<sup>3</sup> d'eau sur une superficie de 75 ha. Il a permis une sécurisation de l'alimentation en eau de l'usine des eaux de L'Angle Guignard et le développement de l'irrigation agricole.

Un sentier de près de 16 km permet de faire le tour du lac. Vous n'en ferez que 2 km pour rejoindre le barrage lui-même. Traversez alors l'ouvrage d'art pour profiter d'une première pause.

Pour relier Bournezeau à Chantonnay et le lac de La Vouraie au lac de L'Angle Guignard, il nous manquait un véritable sentier pédestre. Le Communauté de Communes du Pays de Chantonnay a su profiter du gros chantier de la 2x2 voies Bournezeau-Chantonnay pour réaliser cet équipement. Il a fallu convaincre les propriétaires et vaincre les difficultés du terrain. L'itinéraire est désormais à notre disposition.

Les temps forts de cette section: le rocher face à « La Roche de L'Angle » , le passage sous le viaduc SNCF, les coteaux de part et d'autre de l'ancienne route Chantonnay-Bournezeau, les berges du Petit Lay, le nouveau viaduc routier (le plus long de Vendée après le Pont de Noirmoutier), la passerelle du Pont du Servant.

Votre circuit utilise ensuite des chemins d'exploitation pour rallier « Les Davières », « Les Boucheries » (poste de ravitaillement) puis « Les Fosses ».

On y retrouve un sentier pour redescendre au Petit Lay puis grimper jusqu'à « Cicoy ». Après avoir traversé « Le Fuiteau », on utilise le vallon du Darmier (ruines d'un ancien moulin à eau) pour atteindre le lac de L'Angle Guignard et sa plage à Touchegray.

Ce sera votre dernier ravitaillement. Faites une bonne pause car il va falloir un peu crapahuter pour s'extraire de la vallée et rejoindre prairies et bois qui occupent le plateau. Votre randonnée s'achèvera sur un sentier pédestre chantonnois par « Le Pontreau » et « La Mouhée » non sans une incursion hors « sentiers battus » par la propriété privée du Château de La Mouhée.